

ACCORD-CADRE

**REGISTRE DES QUESTIONS ET REPONSES
VERSION N° 1**

RQR

A - Identification de l'acheteur.

■ Désignation du pouvoir adjudicateur délégué :

**SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMEES
PLATE FORME COMMISSARIAT RAMBOUILLET**
Adresse postale : 11, rue de Groussay – CS 70106 – 78 513 RAMBOUILLET CEDEX
Adresse géographique : 11, rue de Groussay – 78 000 RAMBOUILLET
Téléphone : 01 34 57 66 99
Courriel : pfc-rbt.contact.fct@intradef.gouv.fr
Profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Site : www.achats.defense.gouv.fr

B - Objet de la consultation.

DAF_2025_000858 FABRICATION DE GANTS SPECIFIQUES

Lot n°1 Gants montant en aramide

Lot n°2 Gants cuir spécialiste

Lot n°3 Gants de vol tactile

Lot n°4 Gants treuilliste hélicoptère

C - Objet du registre.

Le présent document a pour but de porter à la connaissance de l'ensemble des candidats, les réponses apportées aux questions formulées dans le cadre de la consultation citée en objet.

Cette démarche s'inscrit dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Ce document sera actualisé autant que de besoin et ce jusqu'à la date limite de renseignement fixée au

15 octobre 2026

Chaque mise à jour donnera lieu à la mise en ligne, sur le profil d'acheteur, de la version actualisée de ce document et à une information par courriel de l'ensemble des candidats qui se seront fait connaître de l'administration soit lors du téléchargement du dossier de consultation soit lors du dépôt d'une question.

L'acheteur ne saurait être tenu responsable d'un défaut d'information envers un candidat qui ne se serait pas ou mal identifié sur le profil d'acheteur.

D – Détail des questions et réponses.

		REPONSE(S)	INCIDENCE(S) SUR LA CONSULTATION
E01	Pouvez-vous préciser le mode d'étiquetage des échantillons : 1. Les articles déposés à titre d'échantillons porteront les marquages relatifs aux conditions d'emploi à cela correspond à une 1^{re} étiquette 2. Les articles devront être anonymes lors des tests 3. L'identité du soumissionnaire devra figurer sur une étiquette amovible fixée sur l'article a. Cela correspond t-il à une deuxième étiquette puisque la première (cf 1) ne comprend que les marquages et en gardant l'anonymat (cf 2) b. Est-ce une étiquette cousue à couper ou une étiquette adhésive à poser sur une bandelette papier ?	1. Les articles déposés à titre d'échantillon devront comporter les étiquettes définies au paragraphe « Marquage » de chaque document technique respectif. Ces étiquettes ne doivent pas comporter la raison sociale du candidat. 2. Oui, les échantillons doivent être anonymes lors des tests. 3. L'identité du soumissionnaire doit figurer sur une étiquette amovible fixée sur l'article.	Sans
E02	Pouvez-vous transmettre la notice technique interarmées habillement SCA 0000-0002 relative au "conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions"	Le document est joint au RQR.	Sans
E03	Dans le RC, page 7, les pièces n° 3 et 10 concernent toutes deux la présentation d'une liste des principales fournitures, (au cours des 4 et 3 dernières années respectivement). Quelle pièce est à fournir ?	L'administration acceptera une liste des principales fournitures fabriquées au cours des <u>trois dernières années</u>, en lien avec l'objet de l'accord-cadre, et précisant le destinataire (public ou privé).	Sans

F - Signature.

A Rambouillet , _____